



Ô jeune homme ! Prononce le Nom d'Allah, mange avec ta main droite et mange de ce qui se trouve devant toi !

'Umar ibn Abî Salamah (qu'Allah l'agrée, lui et son père) a dit : « J'étais un jeune garçon sous la tutelle du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) et ma main se promenait un peu partout dans le plat. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) me dit alors : "Ô jeune homme ! Prononce le Nom d'Allah, mange avec ta main droite et mange de ce qui se trouve devant toi !" »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

'Umar ibn Abî Salamah (qu'Allah l'agrée, lui et son père) était le beau-fils du Prophète (sur lui la paix et le salut), le fils de son épouse Umm Salamah (qu'Allah l'agrée) ; le Prophète (sur lui la paix et le salut) s'occupait de lui et de son éducation. Dans ce hadith, il relate qu'un jour, alors qu'il mangeait en promenant ses mains dans tout le plat pour saisir la nourriture, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui enseigna trois règles de bienséance à respecter lors d'un repas : La première : de dire « Bismillah ! » (Au Nom d'Allah !) avant de manger. La deuxième : de manger avec la main droite. La troisième : de manger de ce qui se trouvait devant lui ; En effet, manger du côté de son compagnon [de repas] et se saisir de la nourriture à l'endroit où il poserait sa main est irrespectueux et contrevient au bon comportement à adopter lors d'un repas. Les savants d'ajouter, concernant cette règle, qu'elle n'est pas valable lorsque que la nourriture dans le plat est variée, ex : du potiron accompagné d'aubergines, de viande ou autres ; dans ce cas précis il n'est pas interdit de tendre la main à différents endroits du plat pour se saisir de tel ou tel aliment. De même, lorsque quelqu'un mange seul, il aura le droit de se servir de n'importe quel endroit du plat, puisqu'il ne causera de tort à personne dans sa situation.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/58120>

